

Publié le 22 septembre 2020

AER Bourgogne Franche-Comté, tous unis au SIMI !

Fusion des agences de développement de Bourgogne et de Franche-Comté, l'Agence Économique Régionale Bourgogne Franche-Comté sait que, si l'union fait la force, la complémentarité fait aussi l'attractivité. Aussi rassemble-t-elle sous une même bannière l'offre foncière et immobilière des territoires de la région, faisant adroitement rimer diversité avec identité.



Que serait une réforme territoriale si elle n'était l'occasion d'une modernisation effective de l'action publique ? Destinée à leur insuffler plus de puissance économique en mutualisant leurs forces vives, **la fusion des régions opérée en 2016 réclamait des outils à la hauteur de cette plus-value**. C'est pourquoi, depuis octobre 2017, l'Agence Économique Régionale Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) accompagne entreprises et territoires sous la forme d'une SPL réunissant la Région et 55 ECPI, symbole s'il en est d'une coopération intrarégionale assumée. Ici donc, point de chef d'orchestre hégémonique mais bien la volonté d'un grand concert régional composé de chaque accent local. « Pour se faire entendre sur le théâtre national, voire international, la clé est en effet l'harmonie, c'est-à-dire une partition foncière et immobilière d'ensemble sachant habilement jouer des complémentarités », explique la **directrice générale de l'AER BFC, Martine Abrahamse-Pleux**.

Un million de m2 sur 150 m2

Pour preuve de cette démarche unifiée, **l'Epl organise depuis deux ans, la présence des territoires bourguignons et francs-comtois sur un même stand lors de l'incontournable Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)**. Différents « packages » sont proposés au choix des EPCI : aménagement d'un espace de visibilité (CA de l'Auxerrois, Grand Belfort, Saem de l'aire urbaine de Nevers...), valorisation par la présence de documentations (CA du Grand Dole, CC Serein et Armance...), programmation de rendez-vous BtoB... « Au total, sur 150 m2, plus d'un million de m2 de biens immobiliers se voient ainsi exposés sous la bannière AER BFC, auxquels s'ajoutent 15 zones d'activités aux quelque 10 hectares contigus », précise la dirigeante de l'Agence, sans laquelle les portes de ce salon de portée internationale resteraient hermétiquement fermées à certains territoires ruraux. **Résultat : une aire régionale nettement plus attractive avec une centaine de rendez-vous ayant abouti à des compromis ou signatures en 2019** et, surtout, une synergie nouvelle entre les EPCI et les Sem participants. D'autres devraient d'ailleurs rallier la dynamique en 2020, pour, eux aussi, passer de la compétition à la coopétition au profit d'un avenir partagé.